

APPEL À RÉSIDENCE / CARTE BLANCHE PHOTOGRAPHIQUE EN ENTREPRISE

BIENNALE USIMAGES 2019



USIMAGES - 27 avril au 16 juin 2019

Depuis 2015 Usimages met en place des expositions grand public autour de la thématique du patrimoine industriel.

Cette biennale de la photographie questionne l'idée du travail dans ses représentations historiques et contemporaines, mais aussi dans son devenir et dans la manière dont les photographes actuels figurent ou interrogent sa représentation formelle de cet univers.

Du 27 avril au 16 juin 2019, l'Agglomération Creil Sud Oise avec le concours de Diaphane, pôle photographique en Hauts de France, propose un parcours d'expositions sur le territoire. Pour sa troisième édition, cette manifestation présente 12 expositions de photographies historiques et contemporaines. Ces expositions grand public sont présentées en extérieurs, dans des lieux de fort passage et dans des galeries. C'est dans ce cadre que deux photographes sont choisis pour une résidence de création en entreprise.

SOUTIEN A LA JEUNE CRÉATION / RÉSIDENTE CARTE BLANCHE

Dans le cadre de la biennale **USIMAGES**, consacré à la photographie industrielle, Diaphane lance **un appel à candidature** en direction des jeunes diplômés en photographie, en vue de **deux résidences** sur le Bassin creillois (Oise). Diaphane propose à de jeunes photographes de s'immerger au sein de l'entreprise, pour réaliser un travail personnel.

Cinq entreprises du Bassin creillois parrainent un(e) jeune photographe pour une carte blanche

Cette résidence a pour but de :

- proposer un temps de résidence qui permet à l'artiste d'avancer dans sa création personnelle,
- renouveler les approches dans le domaine de la photographie d'entreprise,
- mettre en place une mémoire photographique des entreprises de ce territoire.

Diaphane, maître d'œuvre de cette opération, assure la coordination, et la direction artistique du projet.

DURÉE ET ORGANISATION DE LA RÉSIDENTE - CARTE BLANCHE

- Deux photographes sont sélectionnés.
- Chaque photographe travaille dans 2 à 3 entreprises.
- Il est demandé 1 semaine de présence par entreprise.
- 10 photographies sont sélectionnées par entreprise.

Calendrier

Septembre : réception des dossiers

Octobre : Sélection des 2 photographes

Novembre - Décembre 2018 : réunion de préparation

Janvier - Février 2019 : prises de vues

Mars - Avril 2019 : production de l'exposition

DATE LIMITE D'ENVOI DES DOSSIERS : 1 ER SEPTEMBRE 2018

info@diaphane.org

CONDITIONS MATÉRIELLES

RÉMUNÉRATION

Diaphane prend en charge :

- L'hébergement dans un appartement,
- le déplacement du lieu du domicile au lieu de la résidence,
- les frais techniques de prises de vues,
- la production de l'exposition,
- Un montant forfaitaire de **1 500 euros** qui couvre le temps de résidence.

A noter :

- un **véhicule personnel** est indispensable,
- le photographe-résident veille à déclarer sa rétribution de manière à être en conformité avec les règles du régime social dont il dépend.

DROITS

Les photographies restent la propriété du photographe.

Le photographe cède ses droits :

- dans le cadre de la diffusion de ses œuvres pour l'exposition Usimages,
- pour les photographies utilisées par la presse dans le cadre de la communication de la biennale.

L'exposition reste à disposition de Diaphane pour une durée de 5 ans.

Toute autre utilisation reste soumise au versement de droits d'auteur au photographe.

Aucun droit n'est cédé à l'entreprise.

OBLIGATIONS DE L'ARTISTE

Les photographes-résidents :

- mènent une démarche de création personnelle,
- sont présents sur une période d'une à deux semaines minimum par entreprise,
- s'engagent à respecter le calendrier défini, à participer aux réunions préparatoires et aux restitutions.

DOSSIER DE CANDIDATURE ET SÉLECTION

Les dossiers de candidature devront contenir :

- **un CV artistique,**
- **une lettre de motivation**
- **un dossier artistique** présentant un panorama des productions récentes et un ensemble d'œuvres représentatif de la démarche artistique.
- seuls les dossiers reçus sous forme électronique, en **fichier PDF** sont acceptés.

Les dossiers sont à envoyer à l'adresse suivante :

info@diaphane.org - Objet : Résidence Usimages - Nom du candidat.

Si les documents sont trop volumineux, merci d'utiliser « Wetransfer » (ou équivalent).